

# SYNTHÈSE 2001

PAR

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE

CIPEL, CP 80, CH - 1000 LAUSANNE 12

### *Etat de santé du Léman*

Principaux points positifs :

- ▶ Poursuite de la baisse des teneurs en phosphore, stock diminué de plus de moitié depuis 1986,
- ▶ stabilité de la concentration en azote nitrique par rapport aux années précédentes,
- ▶ pour toutes les substances (NTA, EDTA), les métaux et les pesticides recherchés, les eaux au centre du lac satisfont pleinement aux exigences requises pour la production d'eau de boisson.

Principaux points négatifs :

- ▶ Forte biomasse algale en été et en automne, et jusqu'à une plus grande profondeur qu'il y a quelques années, avec développement de formes filamenteuses ou coloniales en été, et persistance du développement du phytoplancton pendant les mois d'hiver,
- ▶ pas de brassage complet des eaux en hiver,
- ▶ parmi les pesticides recherchés, la présence d'herbicides triaziniques est toujours décelée dans les eaux du lac. Bien que les teneurs soient bien inférieures aux seuils de toxicité pour l'écosystème et la potabilité de l'eau, leur présence est indésirable.

### **EN BREF**

La reprise de la baisse des teneurs en phosphore (on se trouve actuellement au niveau de 1968) va dans la bonne direction pour la restauration de l'état du Léman.

En ce qui concerne le plancton végétal, la biomasse et la production phytoplanctonique restent encore beaucoup trop importantes, particulièrement en été-automne. Il y a même une persistance du développement du phytoplancton pendant les mois d'hiver.

L'objectif à atteindre, une concentration moyenne annuelle de 20 microgrammes de phosphore par litre d'eau dans le Léman (situation connue avant 1962), demeure une condition nécessaire pour ramener la production algale à un niveau acceptable et rendre le lac plus attractif pour ses usagers.